

Votants : 78  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 17 mai 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 28 mai 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2019

### DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DU VANNEAU-IRLEAU POUR SON PROJET DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU

#### **Titulaires absents suppléés :**

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### **Titulaires absents :**

Carole BRUNETEAU, Didier DAVID, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Dominique SIX, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190527-C07-05-2019-DE  
Date de télétransmission : 05/06/2019  
Date de réception préfecture : 05/06/2019

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 MAI 2019

#### **DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DU VANNEAU-IRLEAU POUR SON PROJET DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 10 décembre 2018 approuvant l'avenant n°1 au règlement du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018 devenant (PACT) 2016-2020,

Vu la délibération du 19 février 2019 de la Commune du Vanneau-Irleau adoptant le plan de financement de l'opération : « Rénovation de l'éclairage public ».

La commune du Vanneau-Irleau a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 29 907,88 euros au titre du PACT pour son projet de : « Rénovation de l'éclairage public ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 59 815,76 euros Hors Taxe. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 29 907,88 euros.

Le diagnostic de l'éclairage public montre que des économies d'énergie de l'ordre de 50% sont réalisables. Le Conseil municipal a décidé du remplacement de toutes les lampes anciennes existantes par des lampes LED sur le bourg d'Irleau et le Hameau de Sainte Sabine. De plus des modulations des plages horaires de fonctionnement et des arrêts de nuit permettront également un gain d'énergie.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT aux enjeux d'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements : Réhabilitation du réseau d'éclairage public avec des solutions réduisant la consommation d'énergie.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 29 907,88 € au titre du PACT à la Commune du Vanneau-Irleau,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 78  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

MAIRIE

LE VANNEAU-IRLEAU - 79270-

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Robert GOUSSEAU, Maire.

Étaient présents : GOUSSEAU Robert, BOURDEAU Jean-Claude, CABANÈS Laurent, ROUX Jean-Dominique, MORIN Patrick, RAMBAUD Sébastien, BOISDÉ Virginie, LARDJANE Marie-Hélène, BARATANGE Jean Pierre, PACHECO Monique, TEXIER Jérôme, GAUDIN Christian, LARGEAU Jean-Pierre.

Absent : BERTRAND François.

Madame Monique PACHECO a été désignée secrétaire de séance

Date de la convocation : 14 février 2019

Objet : Demande de subvention au titre du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018

La communauté d'agglomération du Niortais a, par délibération du 26 septembre 2016 formalisé un programme d'appui communautaire au territoire (PACT).

Le règlement définissant les modalités et les conditions d'éligibilité des projets a été validé par le conseil communautaire le 17 octobre 2016. Il est notamment rappelé que les projets ne peuvent être subventionnables à plus de 80 % et que l'intervention financière CAN/commune doit être à parité.

Vu la délibération du conseil d'agglomération du 10 décembre 2018 par laquelle le conseil communautaire a adapté l'avenant n°1 au règlement PACT 2016-2018 permettant d'harmoniser les calendriers des deux tranches PACT (2016-2018 et 2018-2020) et d'autoriser le cumul des enveloppes de la première et deuxième générations au-delà de l'année 2018.

Le Maire rappelle qu'au cours de la réunion du 29 novembre 2018, le conseil municipal a pris connaissance du diagnostic « éclairage public » réalisé par Béatrice GOUIN, conseillère énergie à la communauté d'agglomération du niortais.

Sur les trois simulations proposées, la troisième a été retenue à savoir le remplacement des lampes en LED et la modification des horaires.

La commune souhaite inscrire au titre du PACT 2016/2018 ce programme de rénovation de l'éclairage public pour le Bourg d'Irleau et le village de Sainte Sabine :

Le plan de financement s'établirait comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT	montant H T
<b>DEPENSES</b>	
bourg d'Irleau et Sainte Sabine	59 815,76 €
<b>TOTAL H.T. dépense</b>	<b>59 815,76 €</b>
<b>RECETTES</b>	
Autofinancement	29 907,88 €
Communauté d'agglo (PACT) 50 %	29 907,88 €
<b>TOTAL H.T. recette</b>	<b>59 815,76 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide

- o D'approuver le programme de rénovation de l'éclairage public dans le Bourg d'Irleau et le village de Sainte Sabine
- o D'adopter le plan de financement prévisionnel
- o De solliciter la Communauté d'Agglomération du Niortais pour l'obtention d'un fonds de soutien à l'investissement dans le cadre du PACT 2016-2018

D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les actes afférents à la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire   
  
 Robert GOUSSEAU

Acte rendu exécutoire

Après transmission à la préfecture le 26/02/2019

publication le 26/02/2019

notification le

Le Maire

  


Accusé de réception en préfecture  
 079-217503376-20190219-01-19-02-2019-DE  
 Date de réception préfecture : 29/02/2019

Accusé de réception en préfecture  
 079-200041317-20190527-C07-05-2019-DE  
 Date de télétransmission : 05/06/2019  
 Date de réception préfecture : 05/06/2019